

Les propositions ci-dessous s'appuient exclusivement sur le contenu du cours. Elles en proposent une version rédigée et parfois adaptée, en fonction des sujets de composition travaillés.

COMPOSITION n°1 : « LA MONDIALISATION : ACTEURS, FLUX ET DEBATS »

NOTES - Il s'agit de montrer **les liens** multiples et constants qui lient « acteurs » et « flux » : il ne faut pas faire comme si les uns existaient sans les autres. Au contraire, il convient d'axer le devoir sur leurs relations, leurs impacts sur les territoires (*essentiel en géographie !*), et sur les débats que ces relations génèrent. Le sujet, ici, invite à **mobiliser l'ensemble du thème** étudié en classe, et reprend l'intitulé de la leçon. Toutefois il **n'insiste pas sur l'étude de cas** menée en classe. Il est donc possible de la mobiliser en guise d'exemple, mais elle ne doit pas avoir une présence trop imposante dans votre devoir (contrairement au sujet n°2).

Pensez à **rédigier de manière fluide**, en clarifiant les ponts entre les idées (mots de transition, etc.). Pensez à intégrer un **schéma au croquis**, et à l'exploiter dans la rédaction, en vous appuyant dessus. Un seul schéma peu suffire. Cette composition n'est qu'une « proposition » de l'idéal qui peut être atteint en 2 heures, si le sujet était le même que celui travaillé et si le cours était parfaitement compris/mémorisé.

[ACCROCHE] La crise financière et économique initiée en 2008 aux Etats-Unis par une montée des taux d'intérêts bancaires américains puis s'étant rapidement propagée au reste du monde illustre bien l'existence d'un espace mondialisé.

[DEFINITION DU SUJET] Depuis les années 1980, le terme « **mondialisation** » désigne une multiplication des échanges de toutes natures à l'échelle planétaire. Des territoires parfois très éloignés sont mis en relation par la circulation des hommes, des biens, des idées : ces flux, ces échanges sont de plus en plus nombreux, de plus en plus rapides. Ils sont le fait d'**acteurs** multiples (un acteur est un agent ayant une action sur un territoire), et font parfois l'objet de vifs **débats**, soulevés par des questionnements sanitaires, sociaux et environnementaux. [ENJEUX DU SUJET] Ce processus est ancien : il a démarré au XVIème siècle, avec la colonisation de l'Amérique par les Européens, et la naissance de flux intercontinentaux réguliers. Mais il s'est accéléré dans la seconde moitié du XXème siècle, sans pour autant concerner tous les territoires de manière équivalente : certains restent à l'écart de ces échanges (Afrique équatoriale, etc.), du fait d'une moindre présence d'acteurs clefs de la mondialisation.

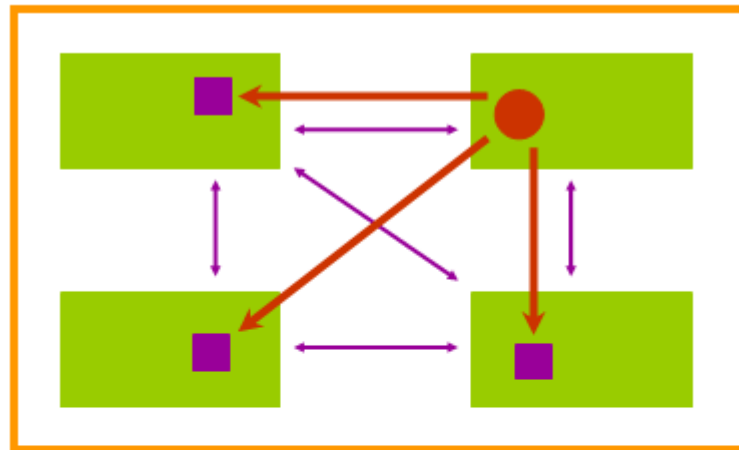
[PROBLEMATIQUE] Comment le processus de mondialisation met-il en relation des acteurs et des territoires variés ? Quels débats suscite-t-il ?

[ANNONCE DU PLAN] Après avoir présenté les principaux acteurs de la mondialisation, principalement à l'échelle globale, nous analyserons les flux qu'ils génèrent, organisent et subissent parfois. Enfin, nous aborderons les contestations que ce processus engendre, et les remédiations qu'elles pourraient provoquer.

[I/ LES ACTEURS DE LA MONDIALISATION] La mondialisation est le fait d'acteurs variés, qui interviennent à toutes les échelles. Leurs rapports à la mondialisation divergent parfois néanmoins.

[A - Les acteurs privés (FTN, etc.), moteurs de la mondialisation] Les principaux acteurs économiques et commerciaux de la mondialisation sont les « **Firmes transnationales** » (**F.T.N.**) : des entreprises dont la production est assurée dans plusieurs états, et aux chiffres d'affaire conséquents (comme Apple, Google, Ferrero, etc.). On compte actuellement plus de 82.000 FTN (soit onze fois plus qu'en 1967), qui s'appuient sur 800.000 filiales à l'étranger. Elles produisent environ 25% de la richesse mondiale et sont à l'origine de 70% du commerce mondial (par des flux de matières premières ou de produits finis entre leurs différents sites de production/distribution : cf. *schéma ci-dessous*). Elles organisent donc l'essentiel des échanges matériels mondiaux, et modèlent le pan le plus visible de la mondialisation. L'essentiel des FTN est concentré dans les pôles de la Triade : ainsi, elles contribuent par leur localisation à accentuer les inégalités entre les territoires, en se concentrant dans ceux étant déjà les mieux intégrés à la mondialisation.

Les FTN, moteurs de la mondialisation



- Marché mondial
- Territoires nationaux
- Siège de FTN
- Site de production
- Flux d'investissement
- Autres flux (information, salariés, pièces détachées, produits finis)

Source : evoltairehg.fr

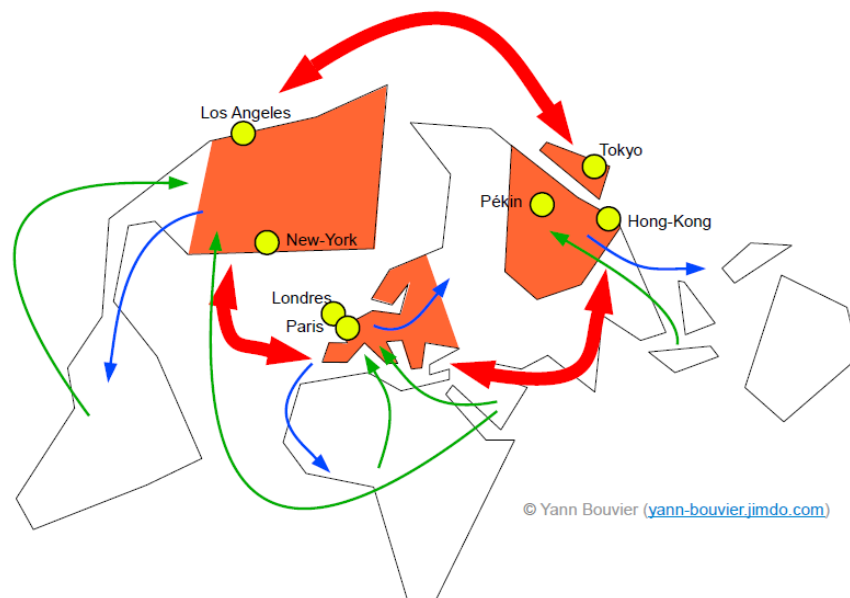
L'exemple du constructeur automobile Toyota nous renseigne sur la **stratégie spatiale des FTN**, et peut être appliqué *au schéma ci-dessus* : à partir d'une base nationale qui donne les ordres (ici, « Toyota City » au Japon), la FTN s'implante à l'étranger via des filiales (entreprises contrôlées par le siège social d'une FTN), pour se rapprocher des bassins de consommation (en Europe et aux Etats-Unis pour Toyota), des bassins d'emploi, et des matières premières. Ce déploiement se fait par le biais des I.D.E. (investissements sous forme d'implantations de sites de production à l'étranger), qui sont surtout dirigés vers les pays développés et émergents, ce qui contribue à accentuer les écarts entre les territoires. Ainsi, les F.T.N. contribuent à instaurer une « **Division internationale du travail** » entre les pays en développement et émergents, où sont extraites les matières premières et se trouvent les ouvriers à bas coût, et les pays développés où se trouvent les sièges des FTN et les travailleurs à haute valeur ajoutée.

[B - Les acteurs publics (Etats, etc.) s'adaptent à la mondialisation] La mondialisation mobilise aussi des acteurs publics, tels que les Etats, dont les rapports à la mondialisation sont ambivalents. Ils désirent tout d'abord **accroître leur compétitivité** (capacité d'un territoire à s'affirmer dans la concurrence mondiale), pour attirer des F.T.N. sur leurs territoires et profiter de la mondialisation : en développant leurs réseaux de transports, par des investissements en R&D, en assouplissant leur politique fiscale (taux d'imposition plus faibles pour attirer les investissements). Mais dans le même temps, les Etats cherchent à **réguler la mondialisation**, pour en limiter certains excès : ils interviennent par la loi pour garantir les intérêts de leurs populations (par leur politique fiscale, l'encadrement de la concurrence, le droit du travail, etc.). A l'inverse, **la mondialisation fragilise l'autorité des Etats** : les F.T.N. peuvent en effet mettre les Etats en concurrence pour satisfaire leurs ambitions, obtenir des avantages fiscaux, comme ce fut le cas en 2018 aux Etats-Unis : Amazon, géant de la distribution, a menacé de délocaliser son site de Seattle pour protester contre une nouvelle taxe votée par le Conseil de la ville. La tension entre ces acteurs naît du fait que les pouvoirs publics doivent assurer la prospérité économique de leur population, de plus en plus liée à l'économie mondiale, et dépendent donc en partie de l'activité des F.T.N. pour remplir cet objectif.

[C - Le poids croissant des organisations civiles (ONG, etc.)] Cette relative incapacité des Etats à réguler l'activité des F.T.N. explique le poids croissant de nouveaux acteurs dans la mondialisation. Tout d'abord, les **organisations internationales**. C'est le cas de l'OMC, fondée en 1995, qui arbitre les conflits commerciaux entre les Etats membres. Il s'agit pour les Etats de se rapprocher pour peser, prendre des décisions collectives afin de réguler efficacement les échanges mondiaux, etc. Toutefois, il est reproché à la plupart de ces organisations d'être dominées par les Etats les plus développés, et de contribuer à une mondialisation à deux vitesses. Les **associations régionales** (UE, Mercosur, ALENA, etc.) constituent une autre forme de rapprochement d'états : elles regroupent des états voisins désireux de favoriser leurs relations commerciales, pour mieux résister à la concurrence internationale (par l'abandon des droits de douane respectifs, etc.). Mais c'est surtout, depuis la fin des années 1990, la « **société civile** » (acteurs organisés en dehors des intérêts des Etats ou des entreprises) qui joue un rôle croissant dans la mondialisation, influençant Etats et entreprises, ces dernières cherchant à valoriser leur image auprès des consommateurs, qui souvent soutiennent les acteurs de la société civile : c'est le cas des 37.000 ONG dont plusieurs contestent les excès de la mondialisation, comme nous le verrons dans la dernière partie. Ne pas négliger, enfin, le poids des **organisations criminelles** qui s'appuient sur la mondialisation des échanges pour développer des flux illégaux transnationaux empruntant les réseaux du commerce mondial (armes, drogue, etc.).

[TRANSITION] Les FTN organisent et dynamisent la mondialisation, tandis que les Etats cherchent à la réguler pour en tirer profit et en limiter les effets néfastes. Ces acteurs moteurs donnent corps à la mondialisation par les flux de toutes natures qu'ils génèrent et cherchent à réguler.

[II/ LES FLUX (MOUVEMENTS) DE LA MONDIALISATION] Le schéma ci-dessous propose une localisation des principaux flux (matériels et immatériels) de la mondialisation. Ces flux permettent des interrelations croissantes entre les territoires, et nourrissent le processus que nous étudions.



Les flux majeurs de la mondialisation : des mouvements croissants et déséquilibrés

- États de la Triade, à l'origine du processus de mondialisation
- Principales « villes mondiales »
- ➔ Flux majeurs et continus (marchandises, informations, capitaux, etc.)
- ➔ Flux secondaires depuis les pays développés vers le Sud (IDE, aide au développement, touristes, etc.)
- ➔ Flux secondaires vers les pays développés (matières premières, marchandises illégales, main d'œuvre peu qualifiée, etc.)

[A - Des flux matériels et immatériels] Les flux matériels sont les plus symboliques de la mondialisation : les **échanges de marchandises** représentent une valeur de 19.000 milliards de dollars chaque année. La majorité de ces échanges se fait à l'échelle continentale, pour des raisons de proximité et d'économie des coûts de transport (70% des échanges européens se font ainsi à l'intérieur de l'Europe). Dans un second temps, ils relient les espaces de production (matières premières, usines, etc.) aux espaces de consommation. Cela s'observe très bien avec les **flux de matières premières** comme le pétrole, première marchandise échangée dans le monde. Les flux pétroliers relient ainsi les zones de production (Russie, Moyen-Orient, Venezuela, etc.) aux principaux foyers de consommation. Ils correspondent assez bien, sur ce croquis, aux flux matérialisés par le figuré linéaire flèche verte. Au final, **trois pôles dominent le commerce mondial** (cf. figuré de surface rouge) : l'Europe (35% du commerce mondial), l'Asie (32%) et l'Amérique du Nord (13,2%). Ils constituent, selon l'expression de Kenichi Ohmae, la Triade. Ces trois espaces moteurs de la mondialisation génèrent aussi l'essentiel des **flux immatériels** (informations, flux financiers, etc.). Les places boursières majeures se situent ainsi dans la Triade. Entre ces grandes bourses (New-York, Paris, Londres, etc.) circulent des flux de capitaux en permanence, à hauteur de 5 milliards de dollars par jour. Le figuré linéaire flèche rouge rend bien compte du déséquilibre des flux matériels et immatériels internationaux, organisés essentiellement depuis et vers les espaces majeurs de la mondialisation.

[B - Des flux humains] Les flux humains permettent aussi la mise en relation croissante des territoires. Ils se manifestent par des **flux de migrants** (personnes quittant leur pays d'origine pour s'installer dans un autre pays). En 2017, on comptait 260 millions d'individus vivants hors de leur pays de naissance (3% de l'humanité). L'essentiel des migrations se fait à l'échelle intracontinentale (entre pays européens, asiatiques, etc.), pour des raisons de proximité géographique et culturelle. Les migrations entre continents sont moindres, et obéissent à une logique sud-nord (cf. figurés de surface flèche verte). Elles s'expliquent économiquement (désir d'augmenter son niveau de vie), politiquement (fuir un théâtre de guerre) ou écologiquement (fuir des zones à risque comme les archipels menacés par la hausse des océans). La mondialisation, la hausse du niveau de vie et les progrès des transports (aériens, maritimes, etc.) ont aussi favorisé les **flux touristiques**, multipliés par 40 depuis 1950. Néanmoins le tourisme international est surtout le fait de quelques pôles émetteurs et récepteurs (Europe, bassin méditerranéen, Amérique du Nord et Asie de l'est), car les conditions de vie y sont plus favorables et les infrastructures d'accueil de meilleure qualité. Le tourisme des pays développés vers ceux à l'IDH plus faibles (cf. flèches bleues) est moins développé.

[C - Des flux anciens, en constante augmentation] Ces flux de différentes natures sont anciens, et croissants. Ils donnent lieu à une accélération de la mondialisation, processus de mise en relation des différentes parties du monde entre elles. Ce processus a **connu trois phases**. Aux XVIème et XVIIème siècles, du fait des Grandes découvertes et des colonisations européennes en Amérique et en Afrique. Au XIXème siècle, suite aux nouvelles colonisations, surtout britanniques et françaises : les échanges sont alors presque planétaires car les colonies se situent sur tous les continents. Après 1991 et la fin de la Guerre froide, l'entrée des ex-pays communistes dans l'économie de marché stimule les échanges, qui sont alors véritablement planétaires. Depuis la fin de la Guerre froide, en conséquence, les flux de toutes natures augmentent sans cesse : le commerce mondial a ainsi triplé en valeur depuis 1990. Et ce, pour **plusieurs raisons** : la révolution des transports (baisse des coûts, rapidité accrue et essor de la conteneurisation), la révolution numérique (avec l'essor des NTIC qui permettent des échanges internationaux quasi instantanés et favorisent les flux financiers, d'information, etc.), et une relative ouverture des frontières des Etats, accélérée depuis la chute du communisme (politiques de libre-échanges, etc.). Ces évolutions ont favorisé l'internationalisation des activités des F.T.N., et permis d'accroître les échanges qu'elles génèrent.

[TRANSITION] La mondialisation est un phénomène relativement ancien, centré sur la Triade, et qui connaît depuis la fin de la guerre froide une augmentation rapide des flux de toutes natures. Cette accélération contribue à dessiner une nouvelle organisation mondiale, qui produit des contestations.

[III/ LA MONDIALISATION EN DEBATS] Le fonctionnement de la mondialisation et, en premier lieu, le comportement de certains de ses acteurs, génèrent des débats multiples.

[A - Des effets contestés] La mondialisation a de nombreux détracteurs. Ceux-ci dénoncent tout d'abord **l'augmentation des inégalités** qu'elle produirait, à toutes les échelles. En effet, comme nous l'avons dessiné dans les deux premières parties, la mondialisation a tendance à accroître les inégalités géographiques, dans le cadre de la « Division internationale du travail » par exemple. La mondialisation profite essentiellement à la Triade, où se concentrent les acteurs majeurs de la mondialisation et, à l'intérieur de celle-ci, aux plus fortunés : 10% de l'humanité détient ainsi 85% de la richesse mondiale. Les contestataires pointent aussi du doigt les **dérives sociales** nées de ce processus : délocalisations vers les pays à bas coût de main d'œuvre, conditions de travail difficiles imposées aux travailleurs des pays en développement, montages fiscaux pour échapper à l'imposition comme Google qui en 2016 payait 7 millions au fisc français pour des bénéfices de 1,7 milliards d'euros en France, etc. Se pose aussi la question des **dérives environnementales**. La mondialisation contribue à une croissance de la consommation des ressources (la consommation énergétique mondiale a augmenté de 30% depuis 1990) et à une augmentation de la production de déchets. Elle contribue donc à accentuer le réchauffement climatique.

[B - Vers une unification culturelle ?] Il est enfin reproché à la mondialisation de favoriser l'occidentalisation culturelle. Le développement des échanges internationaux, en termes de biens, de services, de brassage de population, serait en train de faire disparaître la diversité culturelle, donnant naissance à une culture mondialisée. Ainsi, le contrôle des grands réseaux de communication par les FTN, en particulier américaines (CNN, Google, les studios d'Hollywood), permet de diffuser des images propres à la culture occidentale. Les films américains sont les plus diffusés dans l'ensemble des pays à l'exception de l'Inde et de la Corée du Sud. Cette domination culturelle favorise la diffusion des biens occidentaux (les baskets, les smartphones, etc.) et des pratiques occidentales (des Indiennes veulent avoir la peau claire, etc.). Néanmoins certaines FTN s'adaptent, au contraire, à la diversité culturelle, comme Ferrero qui propose en Allemagne un Nutella plus compact et plus sucré qu'en France, pour mieux conquérir ce marché. Par ailleurs, des résistances existent : le même Nutella peine à se diffuser en Chine, où le pain est presque inexistant, ou aux Etats-Unis, où le beurre de cacahuète le supplante. La mondialisation revigore même, en réaction, la diversité culturelle, par la résurgence des régionalismes, pourtant enfouis au XX^{ème} siècle. En 2005, les Etats membres de l'Unesco ont ainsi signé une convention sur la protection et la promotion de la diversité culturelle.

[C - Quelle place pour l'état dans la mondialisation ?] Mais le débat le plus vif porte sur la « gouvernance » mondiale : quels contre-pouvoirs instaurer face aux acteurs privés ? Se pose en premier lieu la question de la place des Etats dans cette gouvernance. Nous avons vu dans notre deuxième partie qu'ils étaient parfois soumis aux pressions des FTN. C'est pourquoi certains penseurs et hommes politiques, surtout d'extrême-gauche (Jean-Luc Mélenchon) et d'extrême-droite (Marine Le Pen), prônent la démondialisation, c'est-à-dire le retour à la souveraineté des Etats pour protéger davantage les citoyens, par le protectionnisme (le renforcement des frontières de toutes natures). Toutefois l'économie mondiale transcende les frontières, et une démondialisation apparaît difficile : si la France surtaxait par exemple la vente des véhicules asiatiques sur le territoire national, cela aurait un impact néfaste sur l'emploi hexagonal puisque Toyota produit près de 300.000 véhicules par an dans son usine d'Onnaing (Nord). Les Etats ont donc surtout vocation à mettre en place des régulations financières, environnementales, etc. Mais là encore, les pressions des FTN sont fortes, comme en a témoigné en mai 2018 le refus des députés français d'abandonner

l'usage du glyphosate. Face à l'actuelle incapacité des Etats à proposer une réelle régulation des dérives de la mondialisation, d'autres acteurs s'affirment, se posant comme représentatifs d'une opinion mondiale. Les ONG en sont le symbole (ex : Greenpeace qui lutte contre les dérives environnementales, ATTAC qui désire lutter l'influence de la sphère financière, etc.). Les réseaux sociaux permettent aussi aux citoyens de se mobiliser et d'inventer de nouvelles formes d'actions. Ces nouveaux acteurs s'inscrivent dans un vaste et divers mouvement citoyen né à la fin des années 1990, l'altermondialisme, qui prône une mondialisation régulée (et non une démondialisation) : commerce équitable pour réduire les inégalités, promotions des circuits de proximité pour lutter contre l'uniformisation, etc. Cette voie médiane ne refuse pas la mondialisation, mais ses excès.

[REPONSE A LA PROBLEMATIQUE - RESUME] La mondialisation met en relation des espaces et des sociétés humaines à l'échelle mondiale. Elle est animée par des acteurs variés, dont les intérêts divergent souvent : les F.T.N. cherchent ainsi à en tirer profit tandis que les Etats ou les ONG désirent la réguler [I/]. Ce processus, initié au XVIème siècle par les Grandes découvertes, s'est accéléré depuis la seconde moitié du XXème siècle, avec l'accroissement des flux de toutes natures [II/]. Le fonctionnement et les excès de la mondialisation nourrissent des débats nombreux, à la fois économiques, sociaux et environnementaux [III/]. Ces débats montrent que la mondialisation est paradoxale : elle permet une unification des valeurs, des habitudes de consommation, etc., et dans le même temps accentue les inégalités, à toutes les échelles, et contribue à dégrader l'environnement [REPONSE].

[OUVERTURE] Dans quelle mesure le poids des opinions publiques influencera-t-il les acteurs économiques et institutionnels dans leur rapport à la mondialisation ? Ceux-ci parviendront-ils à en réguler davantage le fonctionnement, dans l'intérêt général ?

COMPOSITION n°2 : « EN VOUS APPUYANT SUR LE CAS DU PRODUIT MONDIALISE ETUDIE EN CLASSE, PRESENTEZ LES ACTEURS ET LES FLUX DE LA MONDIALISATION »

NOTES - En comparaison du sujet n°1, cet intitulé présente deux différences majeures :

- Il ne comporte **pas le terme « débats »**, ce qui implique que les contestations de la mondialisation ne seront pas à aborder de manière approfondie. Il s'agit plutôt de se concentrer sur le FONCTIONNEMENT de la mondialisation, c'est-à-dire sur les liens multiples et constants qui en lient les « acteurs » et les « flux ».

- Il **insiste sur l'étude de cas** travaillée en classe (dans notre cas, le Nutella). Ce sujet vous impose en effet de vous « appuyer » sur le cas du produit mondialisé étudié collectivement. Cela signifie que vous **devez partir de cet exemple particulier pour décrire le fonctionnement de la mondialisation**. Cela implique toutefois de proposer des généralisations : n'évoquez pas seulement l'étude de cas. Elargissez ensuite votre propos : introduisez chaque sous-partie par une réflexion extraite de l'étude de cas, puis élargissez au processus global de la mondialisation (EXEMPLE : présentez en début de sous-partie la FTN Ferrero qui organise la production du Nutella, puis le poids que les FTN occupent dans la mondialisation ainsi que leurs stratégies).

PLAN DETAILLE : FERA L'OBJET DE L'EVALUATION FINALE DU CHAPITRE

(cf. correction de ladite évaluation)